



**Procès-verbal de la trentième (30<sup>e</sup>) assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ) tenue le vendredi 27 avril 2018 de 10 h 25 à 12 h 1**  
**Grande Bibliothèque**  
**475, boulevard Maisonneuve Est**  
**Montréal (Québec) H2L 5C4**

## **LE PRÉSIDENT CONSTATE QU'IL Y A QUORUM**

### **18-30-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de *Véronique Cayouette*, appuyée par *Huguette Nolin*, *Jérémie Gagnon* est nommé président et *Nicolas Lacroix* est nommé secrétaire de l'assemblée.

*Jérémie Gagnon* ouvre l'assemblée générale à 10 h 25. Il souhaite la bienvenue aux membres présents et présente les membres du conseil d'administration. Toutes et tous ont reçu le projet d'ordre du jour de la présente assemblée générale et le procès-verbal de la vingt-neuvième assemblée générale tenue le 23 septembre 2017.

### **18-30-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment appuyée, il est proposé d'adopter l'ordre du jour suivant avec l'ajout du point 9 sur l'avenir de l'APTDQ :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la vingt-neuvième (29<sup>e</sup>) assemblée générale annuelle
4. Rapport du président
5. Rapport du coordonnateur
6. Présentation du rapport financier
  - 6.1 États financiers 2017
  - 6.2 Prévisions budgétaires 2018
  - 6.3 Nomination d'un vérificateur comptable



7. Rapport des comités
8. Modification des Statuts et règlements
9. Avenir de l'APTDQ
10. Élections
  - 10.1 Vice-président ou vice-présidente (2 ans)
  - 10.2 Secrétaire (1 an)
  - 10.3 Trésorier ou trésorière (2 ans)
  - 10.4 Conseiller ou conseillère n° 1 (2 ans)
  - 10.5 Conseiller ou conseillère n° 2 (2 ans)
11. Levée de l'assemblée

**PROPOSÉE PAR :** Danielle Gilbert

**APPUYÉE PAR :** Élise Couturier

**Adoptée à l'unanimité**

### **18-30-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-NEUVIÈME (29<sup>e</sup>) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal sous réserve de modifier le numéro de l'assemblée entre parenthèses dans l'en-tête de 28<sup>e</sup> pour 29<sup>e</sup>.

**PROPOSÉE PAR :** Karine Tremblay

**APPUYÉE PAR :** Huguette Nolin

**Adoptée à l'unanimité**

### **18-30-04 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

M. Jérémie Gagnon remercie M. Christian Fortin pour son soutien en tant que coordonnateur.

Il souligne la difficulté de l'Association à recruter des membres pour ses différents comités alors qu'elle se compose de 180 membres au 26 avril; ce qui constitue une légère hausse. Cette hausse peut toutefois s'expliquer par le nombre d'étudiants ayant eu droit à une année de membership gratuit.



L'association a procédé au développement de solutions en ligne par la mise en place du formulaire interactif et le paiement via PayPal.

Le projet de rabais corporatif poursuit son bout de chemin avec la contribution de nouveaux collaborateurs et par l'élargissement de son offre.

Sur le plan des relations extérieures, l'Association a participé à la renaissance de la TAMDAQ qui se montre plutôt défavorable à la création d'une nouvelle fédération des milieux documentaires qui amènera une transformation de l'ASTED.

Il termine en remerciant ses collègues membres du conseil d'administration, membres des comités et M<sup>me</sup> Cendrine Audet responsable du secrétariat et de la révision linguistique.

## **18-30-05 RAPPORT DU COORDONNATEUR**

M. Christian Fortin explique le rôle du coordonnateur qui assure la transition à la présidence et remercie M. Jérémie Gagnon d'avoir pris la relève et le louange pour bien s'en tirer.

Il mentionne la possibilité de tenir les assemblées générales, particulièrement celles se déroulant lors d'années sans congrès, au moyen de la visio-conférence. Il avance, comme une des options, l'ENAP qui peut offrir ce genre de possibilité entre Québec et Montréal.

## **18-30-06 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER**

### **6.1 ÉTATS FINANCIERS 2017**

En l'absence de la trésorière de l'Association, M<sup>me</sup> Lydiane Côté, c'est M. Jérémie Gagnon qui présente les états financiers pour l'année 2017.

Il fait état d'une insuffisance de revenu de 7 000 \$ qui gruge les fonds. L'Association a donc besoin de gains; ce qui passe par le membership et la tenue de formations.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter les états financiers tels que présentés sous réserve de la réception des états financiers officiels de la firme comptable et qui seront transmis aux membres.





**PROPOSÉE PAR** : Véronique Cayouette  
**APPUYÉE PAR** : Christian Fortin et Danielle Gilbert  
**Adoptée à l'unanimité**

## **6.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017**

En l'absence de M<sup>me</sup> Lydiane Côté, c'est M. Jérémie Gagnon qui présente les prévisions budgétaires pour l'année 2018.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

**PROPOSÉE PAR** : Huguette Nolin  
**APPUYÉE PAR** : Véronique Cayouette  
**Adoptée à l'unanimité**

## **6.3 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE**

Pour donner suite à l'obligation de nommer un vérificateur comptable pour l'année courante (règlement 12.02) et à la suite du travail effectué par la firme comptable actuelle, sur proposition dûment appuyée, il est résolu de reconduire le mandat de la firme Beudet, Fontaine & associés de Québec pour l'année 2018-2019.

**PROPOSÉE PAR** : Joannie Pelletier-Marion  
**APPUYÉE PAR** : Maxime Valcourt-Blouin  
**Adoptée à l'unanimité**

## **18-30-07 COMITÉS**

### **7.1 RAPPORTS DES COMITÉS**

#### Comité Info-documentation

M<sup>me</sup> Véronique Cayouette présente l'*Info-documentation* et ses différentes chroniques. Elle remercie les différents collaborateurs de la dernière année ainsi que M<sup>me</sup> Cendrine Audet.



Elle invite les membres à proposer des articles parlant de leur expérience personnelle dans le milieu.

Puisqu'elle est à la barre de l'*Info-documentation* depuis septembre 2016 à titre intérimaire, elle interpelle les membres à savoir si quelqu'un désire prendre le flambeau.

### Service d'aide à l'emploi (SAE)

En l'absence de M<sup>me</sup> Cynthia St-Pierre, c'est M. Jérémie Gagnon qui expose aux membres que le service d'aide à l'emploi a été plus prolifique qu'à l'habitude. Cependant, M<sup>me</sup> St-Pierre constate que plusieurs emplois affichés reviennent faute de candidatures.

Avec l'arrivée de la page *Emploi Tech-doc* qui reprend plusieurs des offres d'emploi que notre service diffuse, elle se questionne si ce service constitue toujours une plus-value pour l'Association. Cependant, le service atteint la centaine d'adhérents dont au moins 50 % prennent le temps de consulter les offres affichées.

M. Maxime Valcourt-Blouin fait état des contacts qu'il a entrepris avec l'administrateur de la page *Emploi tech-doc*, qui est en passe de devenir une page Facebook. Il semble que ce soit un particulier qui l'administre. On peut donc se questionner sur sa durabilité dans le temps.

Une membre fait état du fait que l'Association des archivistes du Québec (AAQ) a choisi de poursuivre leur service d'aide à l'emploi, mais en décidant de rendre les offres publiques.

### Formation continue

M<sup>me</sup> Barbara Lamontagne évoque le recrutement de nouveaux membres pour le comité et fait état de la réussite de la formation tenue sur les courriels à Québec et à Montréal.

Elle mentionne que le comité réfléchit à trouver ce qui touchera les membres et le bon formateur pour les options retenues.

Elle demande aux membres leur implication, particulièrement en fournissant au comité des idées de formation.





### Site Web et réseaux sociaux

M. Jérémie Gagnon fait état de l'intégration du paiement par PayPal et du formulaire électronique maintenant disponible via le site Web de l'Association.

Il demande aux membres de l'aide pour la gestion des médias sociaux puisque la page Facebook n'a plus de gestionnaire. M<sup>me</sup> Danielle Gilbert se propose pour reprendre cette gestion qu'elle assumait avec brio avant de laisser la tâche l'an dernier.

M. Christian Fortin propose aux membres de consulter la stratégie de communication disponible sur le site Web de l'association pour connaître la façon d'encadrer les communications à l'APTDQ.

M<sup>me</sup> Huguette Nolin se propose pour contacter les nombreuses personnes aimant notre page, mais qui ne sont pas membres afin de les inviter à y adhérer.

La page Facebook de l'Association compte 1271 J'aime.

Le compte Twitter de l'Association compte 375 abonnés.

### Section jeunesse

En l'absence de M. Ulysse Nadeau-Paré, c'est M. Jérémie Gagnon qui présente les activités de la section jeunesse.

Il précise que les étudiants de trois départements de Techniques de la documentation ont été rencontrés, soit ceux du Cégep de Trois-Rivières, du Cégep Garneau et du Collège de Maisonneuve.

Les étudiants du Collège Lionel-Groulx seront rencontrés prochainement, mais M. Nadeau-Paré sera dans l'impossibilité de s'y rendre. M. Gagnon demande donc à l'assistance si quelqu'un serait prêt à accomplir cette mission. M<sup>me</sup> Josée Noël s'offre pour aller à leur rencontre.

M. Nadeau-Paré a assisté à la réunion précongrès réunissant des représentants des départements de Techniques de la documentation la veille. Cependant deux départements se sont désistés à la dernière minute.





L'Association compte à ce jour 101 membres étudiants.

### Prix Manon-Bourget

M. Christian Fortin parle des travaux du comité au cours des derniers mois et des moyens de communication utilisés pour promouvoir le prix.

Les deux récipiendaires, volet étudiant et volet professionnel, seront dévoilés lors du dîner du présent congrès. Cependant, leur certificat laminé respectif leur sera transmis ultérieurement faute de temps pour les réaliser.

### Rabais corporatifs

M. Jérémie Gagnon rappelle qu'il s'agit d'une initiative personnelle de M<sup>me</sup> Josée Noël.

16 offres sont disponibles pour les membres, dont certaines, comme les Grands Explorateurs et la Ronde, ont été renouvelées récemment.

Deux membres se sont joints à M<sup>me</sup> Noël. Ils vont travailler à obtenir plus d'offres dans le domaine culturel, ce qui semble plus ardu, et à élargir le territoire couvert avec le Centre-du-Québec.

## **18-30-08 MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS**

M. Jérémie Gagnon présente les propositions de modification aux Statuts et règlements.

Ainsi, le point suivant concernant les membres étudiants rehausserait leur adhésion à celui de membre régulier tout en conservant la gratuité pour leur première année à titre de membres réguliers lorsque finissants avec preuve de diplomation. Ceci afin de rendre l'adhésion des membres étudiants moins restrictive.





Ainsi, le texte actuel des Statuts et règlements :

#### *10.02.01 MEMBRES ÉTUDIANTS*

*Toute personne inscrite au programme de techniques de la documentation du Québec peut devenir membre étudiant en adressant une demande à la corporation, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de la corporation, que sa demande d'adhésion soit acceptée par les administrateurs pour l'année en cours, le cas échéant. L'adhésion et la cotisation sont gratuites.*

Serait remplacé par le texte suivant

#### *10.02.01 MEMBRES ÉTUDIANTS*

*Toute personne inscrite au programme de techniques de la documentation du Québec peut devenir membre étudiant en adressant une demande à la corporation et en fournissant une preuve d'inscription, pourvu qu'elle souhaite promouvoir les objectifs de la corporation, que sa demande d'adhésion soit acceptée par les administrateurs pour l'année en cours, le cas échéant. L'adhésion et la cotisation sont gratuites.*

*Dès qu'un finissant nous transmet une copie de son diplôme, il est rehaussé gratuitement au statut de membre régulier.*

*Un finissant obtient gratuitement sa première année comme membre régulier*

**PROPOSÉE PAR :** Dominique Forget

**APPUYÉE PAR :** Maxime Valcourt-Blouin

**Adoptée à l'unanimité**

En ce qui concerne, les membres réguliers, il s'agit d'officialiser une pratique déjà en cours, c'est-à-dire d'inclure le prolonger à l'année suivante l'adhésion des membres réguliers s'inscrivant après le 1<sup>er</sup> octobre.







Ainsi, le texte actuel des statuts et règlements :

#### *10.02 MEMBRES RÉGULIERS*

*Toute personne détenant un D.E.C. en bibliotechnique ou en techniques de la documentation, toute personne détenant un C.E.C. en bibliotechnique ou en techniques de la documentation et toute personne détenant un A.E.C. en bibliotechnique ou en techniques de la documentation obtenue au Québec peut devenir membre régulier en adressant une demande à la corporation pourvu qu'elle souhaite promouvoir les objectifs de la corporation, que sa demande d'adhésion soit acceptée par les administrateurs et qu'elle paie le droit d'adhésion et la cotisation pour l'année en cours, le cas échéant.*

Serait bonifié du paragraphe suivant :

*Toute personne s'inscrivant à partir du 1<sup>er</sup> octobre est membre jusqu'à la fin de l'année courante et pour l'année suivante.*

De plus, il est conclu que l'Association doit trouver des nouvelles façons pour effectuer sa promotion et attirer de nouveaux membres.

**PROPOSÉE PAR :** Véronique Cayouette

**APPUYÉE PAR :** Danielle Gilbert et Christian Fortin

**Adoptée à l'unanimité**

#### **18-30-09 Avenir de l'APTDQ**

M. Jérémie Gagnon propose aux membres deux questions à débattre concernant l'avenir de l'APTDQ.

- Quelle(s) problématique(s) devrai(ent) être prioritaire(s) sur le plan professionnel ou de l'Association?

- Quel(s) service(s) ou activité(s) trouvez-vous encore utile(s) au sein de l'APTDQ?

M<sup>me</sup> Josée Noël propose qu'un article soit écrit et publié sur ce qu'est le rôle d'un technicien en documentation afin de promouvoir l'Association.





Un finissant en Techniques en documentation propose des activités permettant d'acquérir de l'expérience sous forme de stage ou mentorat.

M. Réjean Savard de l'ASTED précise que la nouvelle fédération ne formera son membership qu'avec des associations. Les individus devront être membres de l'une des associations membres. Il s'agit d'une opportunité pour l'Association de recruter des membres de l'ASTED.

M<sup>me</sup> Danielle Gilbert précise que la formation est la pierre angulaire de l'Association et qu'il faut miser sur ce genre d'activités.

M<sup>me</sup> Huguette Nolin propose un sondage auprès des membres et des non-membres.

Véronique Cayouette explique les gênes de l'Association dans le cadre d'une discussion amorcée sur la possibilité d'accepter des membres n'ayant pas de compétences reconnues par une institution enseignant les Techniques de la documentation au Québec. Il en ressort que le conseil d'administration devra étudier la question et faire une proposition, le cas échéant, à ses membres dans une assemblée générale ultérieure.

## **18-30-10 ÉLECTIONS**

M. Jérémie Gagnon propose M<sup>me</sup> Véronique Cayouette comme présidente d'élections. M<sup>me</sup> Cayouette propose M. Nicolas Lacroix comme secrétaire d'élections puisqu'il ne se représente pas. Les autres membres sortants du conseil d'administration se retirent.

### **10.1 Vice-président ou vice-présidente (2 ans)**

M. Maxime Valcourt-Blouin a transmis sa candidature avant la tenue de l'assemblée générale. M. Valcourt-Blouin est élu par acclamation.

### **10.2 Secrétaire (1 an)**

M<sup>me</sup> Joannie Pelletier-Marion propose sa candidature durant l'Assemblée. M<sup>me</sup> Pelletier-Marion est élue par acclamation.

### **10.3 Trésorier ou trésorière (2 ans)**

M<sup>me</sup> Nathalie Champagne a transmis sa candidature avant la tenue de l'assemblée générale. M<sup>me</sup> Champagne est élue par acclamation.



#### **10.4 Conseiller ou conseillère n° 1 (2 ans)**

M<sup>me</sup> Barbara Lamontagne a transmis sa candidature avant la tenue de l'assemblée générale. M<sup>me</sup> Lamontagne est élue par acclamation.

#### **09.5 Conseiller ou conseillère n° 2 (2 ans)**

M<sup>me</sup> Daniell Gilbert propose sa candidature durant l'Assemblée. M<sup>me</sup> Gilbert est élue par acclamation.

### **18-30-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de lever la séance. Il est 12 h 1.

**PROPOSÉE PAR** : Christian Fortin

**APPUYÉE PAR** : Josée Noël

**Adoptée à l'unanimité**

Nicolas Lacroix  
Secrétaire

Jérémie Gagnon  
Président

**2018**

Version provisoire

---